

L'An deux mille vingt-quatre, le onze du mois de mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le Mardi 5 mars 2024.

Etaients présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, , GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE

Pouvoirs de :

- Mme GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme BAILLEUL Marilyne, Conseillère Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT
- Mme LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE
- M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

Excusés :

- M. VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE,
- M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT,

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale, Mme LEBLED Géraldine, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : Mme SCHUFT Emmanuelle

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	33
Quorum	21
Nombre de votants	40

Délibération n° 020/2024

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DU 3EME MON PRINTEMPS SONORE



Délibération n° 020/2024

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DU 3EME MON PRINTEMPS SONORE**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;
Vu l'avis favorable de la commission Culture, Animations, Evènementiel en date du 30 janvier 2024 ;

Considérant que Mon Printemps sonore est un mini-Festival créé en 2018 sur les vacances de Printemps dont le thématique était la musique et le principe : le participant n'est pas spectateur mais acteur, à travers diverses animations telles que des ateliers de fabrication d'instrument, des randos musicales, des ateliers yoga musical, des expositions de sculptures sonores, ... le tout itinérant sur le territoire comme le Festival Marionnettes n'Caux.

Considérant que suite à la pandémie de Covid-19 ayant empêché les éditions 2020 et 2021, une fiche action a été inscrite au Contrat de Relance et de Transition Ecologique de Campagne de Caux afin de reprogrammer ce temps culturel et festif,

Considérant que la commission Culture, Animations et Evènementiel de la Communauté de Communes Campagne de Caux a validé l'organisation de la 3^{ème} édition qui aura lieu du **22 avril au 12 mai 2024**, sur le thème « **La machine à remonter le son** », dont voici le détail :

Date	Heure	Animations
Lundi	22 avril	13h30, 14h30, 15h30 Micro-Folie : Discovery Tour "Art et Musique pendant la Grèce Antique" : Immersion complète dans la Grèce antique pour découvrir l'art et notamment la musique de cette époque à partir du Discovery Tour fourni par Ubisoft. Visite guidée ou visite libre.
Mardi	23 avril	13h30, 14h30, 15h30 Micro-Folie : Discovery Tour "Art et Musique pendant la Grèce Antique" : Immersion complète dans la Grèce antique pour découvrir l'art et notamment la musique de cette époque à partir du Discovery Tour fourni par Ubisoft. Visite guidée ou visite libre.
Mercredi	24 avril	13h30, 14h30, 15h30 Micro-Folie : Discovery Tour "Art et Musique pendant la Grèce Antique" : Immersion complète dans la Grèce antique pour découvrir l'art et notamment la musique de cette époque à partir du Discovery Tour fourni par Ubisoft. Visite guidée ou visite libre.
Jeudi	25 avril	13h30, 14h30, 15h30 Micro-Folie : Escape-game sur la musique du Moyen-Age "Libérez Hildegarde"
Vendredi	26 avril	13h30, 14h30, 15h30 Micro-Folie : Escape-game sur la musique du Moyen-Age "Libérez Hildegarde"
Samedi	27 avril	13h30, 14h30, 15h30 Micro-Folie : Escape-game sur la musique du Moyen-Age "Libérez Hildegarde"
Dimanche	28 avril	14h00 Randonnée Musique ancienne
Lundi	29 avril	

Mardi	30 avril	10h, 14h	Ecoutez, jouez et dansez comme à la cour de François 1er : mise à disposition de divers instruments + invitation à venir déguiser en princesse et chevalier pour écouter puis accompagner simplement de la musique Renaissance. Au programme : menuet, pavane, ...
Mercredi	1 mai		
Jeudi	2 mai	10h, 14h	Ecoutez, jouez et dansez comme à la cour de François 1er : mise à disposition de divers instruments + invitation à venir déguiser en princesse et chevalier pour écouter puis accompagner simplement de la musique Renaissance. Au programme : menuet, pavane, ...
Vendredi	3 mai	14h et 17h	Spectacle + atelier de la compagnie Mobilo-Lyricus "L'Opéra-titude" : spectacle jeune public à la découverte de l'opéra La représentation de Madiva Hérissepoil, grande mezzo-soprano est annulée, pour son plus grand bonheur ! Elle nous emmène alors dans un voyage au cœur des émotions, en compagnie du Maestro Louis Fine, son fidèle pianiste.
Samedi	4 mai		
Dimanche	5 mai		
Lundi	6 mai	9h30	Le Relais Petite Enfance part en « Hors les Murs » en musique pour jouer, chanter, toucher en musique avec les plus jeunes du territoire.
Mardi	7 mai	9h30	
Mercredi	8 mai		
Jeudi	9 mai		
Vendredi	10 mai	10h, 14h	Atelier musique avec enregistrement de sons pour sonoriser une histoire
Samedi	11 mai		
Dimanche	12 mai		Rando Jeanne Messenger autour de la Musique Folklorique : Grande pianiste, elle rejoint l'association des Normands de Paris en 1927. En 1933, toujours à Paris, Jeanne Messenger participe à la création du groupe de folklore normand Blaudes et Coëffes. Elle poursuivra des recherches autour des musiques traditionnels normandes qui aboutiront à l'écriture de l'ouvrage « 25 Danses normandes » dont des extraits seront joués durant cette randonnée.

Considérant que cette troisième édition se fera en partenariat avec la Micro-Folie Campagne de Caux, le service Culture de Campagne de Caux et le Relais Petite Enfance.

Considérant le montant estimé du coût est de 2500,00 euros TTC (droits de cession, droits d'auteur, matériel, communication, ...).

Considérant que le Festival pourra accueillir environ 400 participants.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** la réalisation de ce festival ;
- **D'APPROUVER ET D'INSCRIRE** les dépenses mentionnées ci-dessus au budget général 2024 ;
- **D'AUTORISER** le Président à solliciter le Conseil Départemental ainsi que tout autre organisme compétent, afin de recevoir des subventions au taux le plus élevé possible et à signer tous les documents correspondants.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE